



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale  
des affaires culturelles d' Ile-de-France

Affaire suivie par : Florence Margo-Schwoebel  
Service : Conservation régionale  
des monuments historiques  
bureau de la protection  
Tél : 01.56.06.50.55  
Télécopie : 01.56.06.52.47  
Courriel : florence.margo.schwoebel@culture.gouv.fr  
Réf : FT/DC/n°  
P.J. :

Paris, le 27 AOÛT 2012

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président,

Par courriers en date du 14 septembre 2011 et du 15 février 2012, vous avez fait parvenir à mes services un dossier de présentation de l'immeuble abritant le cinéma Gaumont grand écran et dessiné par Kenzo Tange, pour lequel vous sollicitez une mesure de protection au titre des monuments historiques.

La conservation régionale des monuments historiques de la direction régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France a procédé à l'instruction de ce dossier et conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 5 février 1999, l'a soumis pour examen à la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites d'Ile-de-France, lors de sa séance du 10 juillet 2012.

Cette instance a émis un avis défavorable pour une proposition d'inscription au titre des monuments historiques.

En effet, sans nier l'intérêt de cet édifice, il est apparu que cet immeuble ne réunit pas tous les critères requis pour justifier une telle mesure.

En conséquence, je vous informe qu'au vu de l'avis défavorable émis le 10 juillet dernier et des dispositions du décret de référence, votre demande ne sera pas soumise à la commission régionale du patrimoine et des sites d'Ile-de-France.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France  
et par délégation,  
la Directrice régionale des affaires culturelles

Muriel GENTHON

Association Sauvons le Grand Ecran  
A l'attention de Mme Brigitte ANDREI,  
Présidente et de M. Etienne LOUIS,  
Vice-Président  
33, avenue d'Italie  
75013 - PARIS

C.C. : STAP Paris